

## OUVERTURE DES INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ À PARTIR DU 8 JUIN 2026

La Région Bourgogne-Franche-Comté, en charge des transports scolaires sur les territoires de la Côte-d'Or, du Doubs, du Jura, de la Nièvre, de la Haute-Saône, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne, informe que les inscriptions aux transports scolaires pour l'année scolaire 2026-2027 débuteront le 8 juin 2026.

*Les villes couvertes par un réseau urbain (autorités organisatrices de la mobilité\*) et le Territoire de Belfort ne sont pas concernés par ce dispositif.*

### Inscriptions ou réinscriptions : soyez dans les premiers !

**Que ce soit pour une première demande de transport scolaire ou un renouvellement, il est obligatoire de faire une nouvelle demande en se connectant à partir du 8 juin 2026, sur le [site dédié](#) :**

[www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport).

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 10 juillet 2026. Au-delà de cette date, les inscriptions restent néanmoins possibles.

Dès réception, le dossier de l'élève sera instruit selon le règlement régional des transports scolaires en vigueur. Cette instruction déterminera la qualité « d'élève ayant droit » de l'enfant, le mode de transport sur lequel il est affecté et son éligibilité ou non à la gratuité des transports scolaires.

Bon à savoir : les familles sont désormais informées en temps réel de l'avancée de leur dossier via leur compte transport et par courriel.

### Un transport scolaire gratuit depuis plusieurs années !

**Depuis la rentrée de septembre 2019, les transports scolaires sont gratuits pour les élèves ayants droit répondant aux critères du règlement régional.**

### Un transport scolaire connecté sur l'ensemble du réseau Mobigo

#### → Sur le réseau routier Mobigo :

La Région Bourgogne-Franche-Comté a fait le choix de déployer une billettique scolaire sur son réseau scolaire Mobigo. Les élèves sont titulaires d'une carte sans contact valable plusieurs années et les 2 700 cars du réseau ont été équipés de valideurs.

À chaque montée dans le car, l'élève doit présenter sa carte au conducteur et devant le valideur. Ce simple geste permet de **renforcer la sécurité des élèves transportés**, de disposer d'une liste nominative actualisée d'élèves à bord en cas d'incident, de prévenir les familles de tous types d'événements par l'envoi de SMS et d'avoir un suivi du car en temps réel grâce au flashcode figurant sur la carte de transport scolaire.

→ **Sur le réseau ferré Mobigo :**

Un abonnement digital « scolaire Bourgogne-Franche-Comté » nominatif est attribué aux élèves voyageant en train Mobigo. Celui-ci est envoyé par mail, par SNCF, au représentant légal de l'élève et est valable pour l'année scolaire en cours. Il est à télécharger sur le smartphone de l'élève ou à imprimer.

Actualités, horaires des circuits scolaires, suivi de dossier en ligne, contacts, l'ensemble des informations relatives aux transports scolaires est également accessible sur le site internet :

[www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport](http://www.bourgognefranchecomte.fr/accueil-transport)

**\*Territoires sur lesquels la Région n'est pas en charge des transports scolaires :**

- Côte-d'Or : Communauté d'Agglomération Beaune Côte et Sud, Dijon Métropole
- Doubs : Grand Besançon Métropole, Pays de Montbéliard Agglomération, Commune de Pontarlier
- Jura : Grand Dole, Espace communautaire Lons Agglomération, Communauté de Communes Hauts-Jura-Saint Claude (commune de Saint-Claude)
- Nièvre : Nevers Agglomération
- Haute-Saône : Communauté de Communes du Pays d'Héricourt et Communauté d'Agglomération de Vesoul
- Saône-et-Loire : Communauté d'Agglomération du Grand Chalon, Communauté urbaine Creusot-Montceau, Mâconnais Beaujolais Agglomération, Commune de Paray-le-Monial
- Yonne : Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois, Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
- Territoire de Belfort

« Faciliter le quotidien des familles est au cœur de notre action. La Région mise sur la simplification pour les usagers : les inscriptions aux transports scolaires s'ouvrent dès le 8 juin avec un parcours numérique plus simple et des notifications en temps réel pour les parents. Plus connectés et plus sécurisés, nos réseaux de cars et de trains Mobigo incarnent notre vision d'un service public efficace et de proximité. Et pour que chacun bénéficie des mêmes opportunités sur notre territoire, nous faisons le choix de maintenir la gratuité de ce service pour l'ensemble des élèves ayants droit. »

Jérôme Durain, président de la Région Bourgogne-Franche-Comté

**TRANSPORTS SCOLAIRES**  
RENTREE 2026/2027

**INSCRIPTIONS À PARTIR  
DU 08 JUIN 2026**

SUR [WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR)

